



## Référendum abouti contre le projet « Nouvel » d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire

Le comité référendaire « MAH : Non au saccage du Musée d'art et d'histoire » a récolté plus de 6000 signatures d'électeurs et électrices de la Ville de Genève. Ce référendum garantit la tenue d'un débat public et d'un vote populaire sur le projet ruineux et controversé de l'architecte Jean Nouvel. Ce projet se base sur un « partenariat » public-privé qui porte gravement préjudice aux intérêts de la collectivité publique. Les associations et les partis qui ont porté l'essentiel de la récolte des signatures ont mesuré combien ces préoccupations étaient partagées par la population.

**2** Editorial  
Merci!  
Robert Cramer

**3** Leçons d'une campagne dans la « rue »

**4** Jean-Marc Lamunière  
Erica Deuber Ziegler

Guerre aux démolisseurs  
Jean-Pierre Lewerer

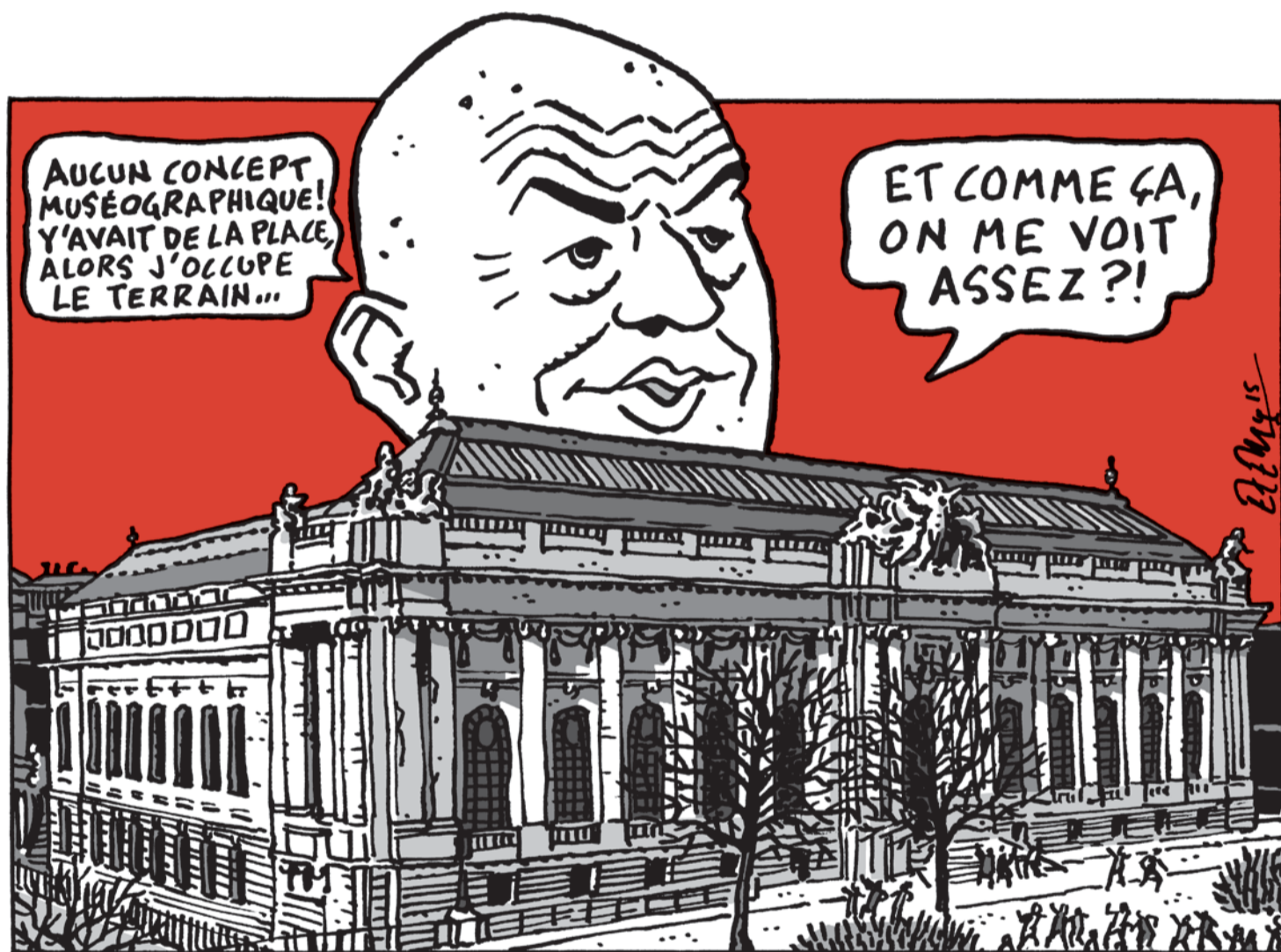


**5** Journées du patrimoine  
« Echanges et influences »  
déclinés à Genève  
sous l'angle « philanthropie  
et patrimoine bâti »

Une excursion  
en Franche-Comté  
Michel Brun

**6** Carte de visite: Berlin  
Michel Brun

Assemblée générale 2015



Dessin: Exem

### La convention, l'agrandissement et son coût

Pour mémoire, la procédure d'appel d'offre douteuse de 1998 limitait le montant de la rénovation/agrandissement à 10 millions. Le projet choisi était déjà estimé au quintuple. En 2009, le projet fut estimé à environ 80 millions, puis le montant s'éleva rapidement à 100 millions, pour passer aujourd'hui à près de 140 millions alors que n'importe quel professionnel crédible estime les travaux prévus nettement plus coûteux.

Comment dès lors ne pas alerter la population de l'énorme risque de dépassement du coût de réalisation? Cela ne sera pas supportable pour la Ville de Genève, compte tenu de ses investissements à venir (Nouvelle Comédie, Grand Théâtre, etc.) et d'une baisse annoncée de ses recettes.

S'ajoute à cela une convention partenariale qui scelle la mainmise d'un privé (la Fondation Gandur pour l'Art) sur le bien public (l'actuel MAH). Cette convention

impose une série de lourdes charges que la Ville de Genève devra assumer pendant 99 ans. Il est inacceptable, du point de vue démocratique et de défense de la collectivité publique, que le Conseil municipal n'ait pas pu examiner cette convention (ce qui est contraire à la loi sur les communes) qui aboutit à une privatisation rampante d'un bien public.

Si la restauration du MAH et la valorisation des espaces existants sont souhaitées par tous les référendaires, nombre d'entre eux n'admettent pas le principe d'une extension *intra-muros* qui consiste à surélever les trois ailes arrière du bâtiment et à remplir sa grande cour intérieure, alors que l'édifice est inscrit à l'inventaire fédéral des monuments d'importance nationale, notamment pour cette configuration architecturale et typologique. En outre, le trop lourd chantier d'une extension à l'intérieur même du musée contraindrait celui-ci à une fermeture coûteuse (salaires, frais, etc.), durant une période d'au moins 6 années (le cahier des charges d'origine exigeait que le Musée pût rester ouvert pendant toute la durée des travaux).

### Le refus d'alternatives

Après une première expertise adressée, le 28 novembre 2007, par Patrimoine suisse Genève à la Ville et à la Fondation pour l'agrandissement pour le Musée, plusieurs propositions alternatives ont été faites dès 2009 tant par les associations de défense du patrimoine que par plusieurs partis politiques, afin d'étudier d'autres scénarios. En 2013, le Conseil municipal a accepté un crédit d'étude supplémentaire de 500 000 francs pour évaluer d'autres hypothèses d'extension. Malgré cela, aucune étude n'a été présentée (un véritable déni de démocratie). Même si le projet « Nouvel » a été légèrement revu à la baisse (tandis que son coût global ne cessait d'augmenter), en raison notamment de son gabarit illégal, les corrections apportées restent purement cosmétiques. Rappelons qu'il n'y a jamais eu de véritable concours, ni aucune véritable négociation: « C'est le projet Nouvel ou rien! Il n'y a pas de plan B », n'ont cessé de répéter les autorités.



Sanyam Bahga

(suite de la première page)

## Le succès du référendum

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, au vu de l'obstination aveugle des autorités de la Ville pour faire aboutir ce projet des plus discutables, le référendum constitue une véritable opportunité démocratique de porter le débat et le choix final devant la population. Nous sommes très satisfaits d'avoir

pu réunir nettement plus que le minimum de signatures requis, bien que la période n'y fût pas propice (canicule, vacances) et que seuls les électeurs et électrices en Ville de Genève aient eu le droit de s'exprimer (au grand regret d'habitants d'autres communes tout aussi concernés par ce Musée d'importance cantonale). **Ce premier plébiscite nous a permis de déposer plusieurs jours avant le délai référendaire les quelque 6000 signatures que nous désirions réunir.**

Nous tenons à remercier vivement toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus et qui

nous soutiendront durant la campagne qui va se poursuivre intensément en vue de la votation prochaine, ce qui permettra aux citoyennes et aux citoyens genevois de se prononcer sur l'usage de leurs impôts, l'avenir de la culture à Genève et la préservation du patrimoine public.

*Le comité référendaire*

### Membres du comité référendaire

Patrimoine suisse Genève  
SolidaritéS/Ensemble à Gauche  
Union démocratique du centre (UDC)  
Ecologistes pour le patrimoine MAH ⊖  
Action Patrimoine Vivant (APV)  
Défense des aînés et des locataires (DAL)/Ensemble à Gauche  
Parti du Travail/Ensemble à Gauche  
Vert'libéraux  
Citoyens concernés

ÉDITORIAL

## Merci !

Merci aux 6000 citoyennes et citoyens de la Ville de Genève qui ont signé le référendum contre le saccage du Musée d'art et d'histoire. Ils ont permis à ce référendum d'aboutir largement (4000 signatures suffisaient), alors que nous étions en période de vacances.

Merci aux membres de Patrimoine suisse Genève pour leur engagement extraordinaire. Notre association centenaire a recueilli largement plus de la moitié des signatures engrangées, témoignant ainsi de sa vitalité et plaçant la cause de la défense du patrimoine en avant-plan du référendum. Pour beaucoup c'était le baptême du feu, le défi a été magnifiquement relevé.

Le succès recueilli dans la récolte des signatures est aussi la plus belle réponse que l'on peut adresser aux propos arrogants du philanthrope autoproclamé du MAH. Il déclarait récemment dans la presse ne pas céder à la « pression de la rue ». Ici il s'agit de 6000 citoyennes et citoyens qui exercent leur droit démocratique pour susciter un

large débat sur la place du patrimoine dans la cité... comme il a déjà fallu le faire dans le passé s'agissant de la conservation de l'hôtel Métropole, des Bains des Pâquis et du Musée de l'Ariana.

Les encouragements reçus lors de la récolte des signatures, la qualité des échanges qui se sont noués à cette occasion, les moments de connivence et de sympathie partagés augurent d'une belle campagne. Comme nos moyens financiers sont dérisoires, elle sera largement militante.

**A chacune et à chacun de partager dès maintenant avec son entourage notre combat contre le saccage du MAH.**

Ce numéro d'Alerte rappelle les arguments essentiels, plusieurs développements peuvent être trouvés sur notre site et le débat est ouvert sur notre page Facebook. Que cette fin d'été nous trouve pleins d'énergie pour les échéances qui nous attendent.

**Robert Cramer**

Président de Patrimoine suisse Genève

## La volumétrie de la cour du Musée doit être préservée intacte

**Le Musée d'art et d'histoire (MAH) fait partie d'un site inscrit à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), lequel se fonde sur la loi fédérale du 1<sup>er</sup> juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN; RS 451). Cette inscription indique que la typologie du MAH mérite spécialement d'être conservée intacte (art. 6 LPN).**

**L'îlot urbain dans lequel s'inscrit le MAH, qui relie le quartier de la Vieille Ville à celui des Tranchées, est issu du programme de développement urbain consécutif à la démolition des anciennes fortifications. Il est caractérisé par une topographie et une spatialité spécifiques, qui doivent impérativement être préservées intactes. A fortiori, aucune construction parasite ne peut être tolérée.**

RÉFÉRENDUM SUR LA TRANSFORMATION LOURDE DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

# Leçons d'une campagne dans la «rue»

Contester une décision parlementaire par référendum reste un choix difficile. Cela implique de s'engager, d'aller à la rencontre des gens pour vérifier si nos convictions sont partagées par la population. Si nous avons dû faire ce choix, c'est parce qu'en l'absence d'une véritable concertation c'était le dernier chemin de « négociation » – si l'on peut dire – qu'il nous restait à entreprendre. Outre l'engagement que cela a représenté, la démarche a nécessité une certaine pédagogie pour informer et débattre de l'objet, bien avant la votation.

Si la seule rénovation du Musée d'art et d'histoire (MAH) ne semble pas soulever de contestations, le projet d'agrandissement demande en revanche, plus que jamais, d'intenses explications et suscite des discussions. Il pose encore, surtout, des questions très sensibles. Comment et pourquoi agrandir le musée? Quid du noyautage de la cour intérieure, du rapport entre l'existant et l'ajout, du choix d'un agrandissement dans les murs et de son impact sur un édifice classé, du coût d'une telle transformation et de son entretien, d'un restaurant panoramique enchâssé dans les toitures surélevées, de l'état de la muséographie et de la gestion des œuvres, des conditions du partenariat privé-public, de la convention Gandur/Ville de Genève ni discutée ni soumise au Conseil municipal, et enfin de la fermeture du musée quasi certaine durant plusieurs années?

**Sur la voie publique, nous avons pu mesurer l'intérêt de nos interlocuteurs, l'affluence des critiques et l'écho favorable à nos craintes et nos alertes. Si le référendum nous a permis de mesurer le très vif intérêt du public à nos réserves faites au projet Nouvel-Jucker, nous avons pu également exposer à la population nos arguments et les enjeux d'un autre projet de rénovation et d'agrandissement du musée. Beaucoup ont compris notre insistance à tenter de négocier, bien qu'en vain, avec les décideurs et ont découvert notre capacité à proposer des alternatives<sup>1</sup>.**

**La question muséographique**

L'écho de la «rue» sur la question muséographique nous a interpellés. Les signataires ont relevé un manque général d'engagement

du public pour les expositions proposées à Genève, alors que dans d'autres villes de Suisse le public se bouscule littéralement au portillon. Pourquoi ne spéculer que sur le projet Nouvel-Jucker pour créer un MAH plus attractif? Quel concept muséographique est proposé qui justifie un tel agrandissement, notamment dans la cour et dans les sous-sols? Quelles sont les œuvres actuellement stockées dans les sous-sols des Ports Francs de Genève? Si les instruments de musique, le Musée de l'horlogerie, tout comme la collection Gandur, ont été ajoutés, cela réduit d'autant les possibilités d'offrir les surfaces d'exposition nécessaires aux œuvres du MAH actuellement inaccessibles au public. Le risque d'une «coquille vide» ou «archipleine» une fois le projet réalisé, nous a été posé à maintes reprises par les gens qui ont signé le référendum.

L'ampleur du questionnement désavoue un projet incompréhensible, au cheminement discutable et à rebours du bon sens. Dès sa relance en 2007, il y avait très largement le temps de vraiment repenser concept et programme, afin de parvenir à un consensus général. Cela aurait permis de définir les contours d'une alternative, dépassant les frontières institutionnelles ville-canton<sup>2</sup> sur la base, cette fois-ci, d'un vrai concours d'architecture. Mais il n'y a jamais eu de la part des décideurs un quelconque désir d'envisager et de négocier, dans les temps voulus, un projet de remplacement.

**Architecture et patrimoine à l'échelle urbaine du centre-ville**

Souvent nous entendons nos autorités dire que la participation citoyenne a des limites, que les questions techniques et d'espaces «sont difficiles à comprendre par la population». Eh bien non! Nous avons pu mesurer, durant cette campagne, la capacité de chacun à comprendre tous les problèmes.

**La suppression de la cour par l'occupation des quatre plateaux a motivé en bonne partie la signature du référendum.**

Cet appui significatif pour la sauvegarde de l'espace du grand patio central conforte notre avis de 2007 transmis à la Fondation pour l'agrandissement du musée et à la Ville de Genève<sup>3</sup>. Plus tard, dans une lettre ouverte

à Jean Nouvel, l'architecte Vincent Mangeat a justement relevé que le fait d'asphyxier le MAH en remplissant la cour – sa cage thoracique – est plus qu'une erreur, car une «erreur ça se répare dans l'instant. Quand on commet une faute c'est tout le sens de l'œuvre qui est ruiné!»<sup>4</sup>

Vouloir agrandir le Musée à l'intérieur même de ses murs comporte une contradiction profonde, puisque un tel agrandissement ne pourrait se réaliser qu'en construisant dans la cour même... comme une sorte de coup de poing dans l'estomac. Ce même principe, poussé à l'extrême à l'Opéra de Lyon, a détruit complètement la substance patrimoniale de l'édifice. Voilà pourquoi la révision ou la négociation du projet genevois de Nouvel-Jucker reste un leurre. C'est le déploiement du programme et du concept muséographique qui doit être revu, pour être ensuite renégo-cié en fonction des contraintes du site dans son ensemble (comme préalable au projet), depuis la promenade du Pin et l'îlot des Casemates jusqu'à la partie sud de Rive. Autrement dit, identifier les potentialités à l'échelle urbaine, telle une «île des Musées» à l'exemple de l'organisation muséale réalisée à Berlin ou de l'évolution constante du Musée du Louvre.

**Economie de moyens et échelle régionale**

La maîtrise des coûts est incontournable aujourd'hui. Nous ne pouvons poursuivre une course folle aux investissements sans mesurer les ressources à disposition et notre réelle capacité à tout assumer. Beaucoup de Genevois ont témoigné de leurs soucis quotidiens (emploi, logement, santé), et posé la question des priorités. Si nous sommes convaincus de l'importance du soutien public et de l'investissement dans le domaine de la culture, nous devons également reconsidérer le standard genevois. La rénovation du Musée et une rationalisation de ses surfaces peuvent démontrer une vraie capacité à la mesure de son rayonnement régional. C'était semble-t-il le sens du cahier des charges de l'appel d'offre de 1998: une intervention minimale et respectueuse de l'édifice pour récupérer des surfaces supplémentaires disponibles. Commençons par là! Une économie d'échelle ou de moyens, dans ses dimensions programmatiques, environnementales, spatiales et techniques<sup>5</sup>. Ce Musée est déjà très imposant. Méfions-nous d'un rêve à la Bilbao! Voilà ce que beaucoup nous ont dit, en nous rappelant le contexte tendu que tra-

versent les finances publiques et le fragile équilibre économique auquel nous devons faire face.

**La nécessité d'un autre «plan» rassembleur**

Nous n'attendons pas la votation pour que toutes les forces associatives, parlementaires et citoyennes ayant porté ce référendum s'accordent sur la construction d'une alternative possible et à juste échelle, pour la restauration et l'agrandissement du MAH. Plusieurs scénarios ont été proposés, auxquels les décideurs ont refusé de donner suite. En 2013, le Conseil municipal a lui-même voté un crédit complémentaire de 500 000 francs pour les étudier, ce qui n'a pas été fait<sup>6</sup>. La vocation du référendum est bien d'informer et de «remettre l'ouvrage sur le métier», pour inviter la population à se prononcer sur des bases claires et cohérentes.

C'est dans cette perspective que nous travaillerons durant ces prochains mois, tout en rappelant à nos détracteurs que ce n'est pas la première fois à Genève qu'une initiative positive et créative ouvre le chemin des urnes<sup>7</sup>. Car nous visons bien une réponse architecturale et patrimoniale impliquant plus d'ouverture, se fondant sur le contexte bâti du site, avec un peu plus de *modestie* (mesure) et de référence aux principes (guide) des chartes de la restauration (ICOMOS). Le référendum est une première étape dans ce sens, il revendique également un processus collaboratif avec les acteurs de la ville, les habitants, les visiteurs et les passants, autour d'un projet entièrement repensé.

<sup>1</sup> Voir *Alerte* 126, hiver 2013-2014.

Accès: [www.patrimoinegeneve.ch](http://www.patrimoinegeneve.ch)

<sup>2</sup> Cédric van der Poel, «Le bâton et la roue», éditorial de la revue *Tracés*, organe de la SIA romande, n° 10, 22 mai 2015.

<sup>3</sup> Voir *Alerte* 104, printemps 2008, et 109, été 2009. Accès: [www.patrimoinegeneve.ch/fileadmin/heimat-schutz\\_ge/user\\_upload/documents/MAH\\_documents/2007.11.28.PSG.Rapport\\_Musee\\_MAH.pdf](http://www.patrimoinegeneve.ch/fileadmin/heimat-schutz_ge/user_upload/documents/MAH_documents/2007.11.28.PSG.Rapport_Musee_MAH.pdf)

<sup>4</sup> Vincent Mangeat, «Le projet Jean Nouvel, vous avez dit faute ou erreur?»

<sup>5</sup> André Corboz, «Bâtiments anciens et fonctions actuelles: esquisse d'une approche de la «réanimation»», *Werk*, n° 62, 1975.

<sup>6</sup> Parmi toutes les questions que la population est en droit de poser, une des plus légitimes concerne l'affectation précise de ce crédit d'étude.

<sup>7</sup> Sauvegarde du Métropole en 1982, restauration des Bains des Pâquis en 1996, sauvegarde et classement du cinéma Manhattan en 1987, quartier des Grottes depuis 1972, réhabilitation du cinéma Bio en 2004, etc.

La récolte de signatures pour le référendum contre le saccage du Musée d'art et d'histoire.





# Jean-Marc Lamunière

1925-2015

Dimanche 2 août, Jean-Marc Lamunière est parti sans prévenir. Qui, parmi celles et ceux qui ont eu le privilège de côtoyer ce grand architecte international, né à Rome en 1925, formé et devenu le maître qu'il était à Florence, Mulhouse, Paris, Genève, Lausanne, Zurich et aux États-Unis, n'a pas été frappé par son ambition d'être un artiste au plein sens du terme, comme on l'entendait à la Renaissance, voué tant à l'architecture qu'au dessin, à la peinture, à l'écriture? Qui n'a pas été marqué par sa culture, son esprit vif, curieux, caustique, polémique même, sans cesse en mouvement, par ses rêves et ses projets qu'il aimait partager, par l'affection, mais aussi le ressentiment, qu'il pouvait ex-

primer dans ses emportements. Il appartient au petit nombre des bâtisseurs de Genève qui ont construit le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, et cela d'au moins deux façons: par ses réalisations, bien sûr, avec les collaborateurs de son atelier, sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain numéro d'Alerte, mais aussi par son enseignement et ses écrits. Le catalogue de son œuvre de 60 ans, dressé dans l'ouvrage que lui a consacré en 2007 Bruno Marchand<sup>1</sup>, comptait déjà 243 entrées. Avec André Corboz et Jacques Gubler il a conçu le premier *Guide d'architecture moderne de Genève*<sup>2</sup> qui a éveillé en 1969 l'attention critique du public et formé sa vision. Avec Jacques Gubler, il a créé en 1987 à l'EPFL l'Institut de



Mélanie Delaune Perrin

**Les Tours de Lancy (1962-1964), architectes Jean-Marc Lamunière et Georges van Bogaert.**

théorie et d'histoire de l'architecture qu'il a dirigé jusqu'en 1992. Avec d'anciens étudiants, il a réalisé les quatre volumes de *L'architecture à Genève 1919-1975*<sup>3</sup>, 1976-2000<sup>4</sup> et 2000-2013<sup>5</sup>. Patrimoine suisse Genève, dont il fut membre, lui est reconnaissant de

cette contribution majeure à la compréhension du devenir de la ville, du territoire, de leurs formes et de leurs fonctions. A côté de son œuvre architecturale qui résistera au temps, et malgré son prestige social et l'admiration de ses contemporains, Jean-Marc Lamunière était un humaniste habité par de profonds sentiments de solidarité et une volonté de changer l'ordre injuste du monde. Il a été membre du Parti du travail et n'a jamais reculé dans ses convictions. Pour sa fidélité à cet engagement intellectuel, il mérite aussi toute notre gratitude.

**Erica Deuber Ziegler**

<sup>1</sup> Jean-Marc Lamunière, *Regards sur son œuvre*, Gollion, Infolio, 2007.

<sup>2</sup> Lausanne, Payot.

<sup>3</sup> Avec Isabelle Charollais et Michel Nemeč, 2 vol., Lausanne, Payot, 1999.

<sup>4</sup> Gollion, Infolio, 2007.

<sup>5</sup> Avec Philippe Meier, *L'architecture à Genève, XXI<sup>e</sup> siècle*, Gollion, Infolio, 2015.

## Guerre aux démolisseurs

*Le vandalisme florit et prospère sous nos yeux. Le vandalisme est architecte. Le vandalisme est carre et se prélassé. Le vandalisme est fêté, applaudi, encouragé, admiré, caressé, protégé, consulté, subventionné, défrayé, naturalisé. Le vandalisme[...] s'est installé sournoisement dans le budget, et il le grignote à petit bruit, comme le rat son fromage. Et certes, il gagne bien son argent. Tous les jours il démolit quelque chose du peu qui nous reste. [...] Quand aux édifices qu'on nous bâtit pour ceux qu'on nous détruit, nous ne prenons pas le change; nous n'en voulons pas. Ils sont mauvais.*

Victor Hugo, *Guerre aux démolisseurs*

Le terme, qui apparaît en lien avec les destructions engendrées par la Révolution française, figure sous la plume de l'évêque constitutionnel de Blois, connu sous le nom d'abbé Grégoire, dans le rapport qu'il adresse à la Convention le 10 janvier 1794 au sujet des dégâts infligés au patrimoine par les armées républicaines. Dans ses *Mémoires*, il écrit à ce propos: «Je créai le mot pour tuer la chose». Quant au terme, il nous vient des Vandales, un peuple germanique de la région de l'Oder et de la Vistule qui mit Rome à sac en 455.

Le vandalisme, si terrible soit-il, s'accompagne en outre fréquemment de toutes les formes de génocide envisageables. Nul peuple, nulle région du monde ne sont à l'abri de ce fléau. Quant à ceux qui pensent que le vandalisme, la transgression n'existent que chez les autres, nous rappellerons certaines atteintes profondes au patrimoine et à la société engendrées dans notre pays aussi bien par la Réforme que par la Contre-Réforme.

Alors que le vandalisme visait à l'origine essentiellement les édifices et les biens mobiliers, avant de s'étendre aux sites naturels, à toutes les formes d'archives et aux œuvres artistiques, l'acception de ce terme s'est de nos jours considérablement élargie et enrichie, au fur et à mesure qu'étaient inventées de nouvelles formes de vandalisme.

Le vandalisme est polymorphe. Il peut être individuel ou perpétré en groupe, institutionnel ou spontané, dû à la méconnaissance historique ou culturelle, aux «brisimages», accompli par les mauvais restaurateurs ou vandales bienveillants, comme les baptisera Louis Réau.

Le vandalisme peut être perpétré par intolérance, être le fruit du fanatisme religieux, idéologique, témoigner d'un comportement iconoclaste. Il peut être aussi bien impérialiste, pudibond, religieux ou politique qu'économique.

Le vandalisme peut dériver du temps ou de la misère.

Le rempart contre le vandalisme que constitue l'inscription sur la liste du patrimoine mondial ou celle du patrimoine mondial en péril établies par l'UNESCO s'avère chaque jour moins efficace, plus problématique<sup>1</sup>. Nous assistons en quelque sorte *in vivo* à la schizophrénie qui caractérise la sauvegarde du patrimoine.

Victor Hugo aborde à plusieurs reprises le problème du vandalisme. En octobre 1825, il écrit un article de quatre pages intitulé «Note sur la destruction des monuments en France», dans lequel il cite des Anglais qui auraient acheté pour trois cents francs le droit d'enlever tout ce qui leur plairait dans les débris de l'admirable abbaye de Jumièges. Il ajoute: «Ainsi, les profanations de Lord Elgin<sup>2</sup> se renouvellent chez nous, et nous en tirons profit. Les Turcs ne vendaient que les monuments grecs; nous faisons mieux, nous vendons les nôtres.» Un peu plus loin, il écrit: «Il faut arrêter le marteau qui mutilé la face du pays. Une loi suffirait; qu'on la fasse.»

Il reprend le thème dans *Notre-Dame de Paris*, paru en 1831, puis à nouveau dans un feuillet d'une douzaine de pages publié le 1<sup>er</sup> mars 1832 dans la *Revue des Deux Mondes*, intitulé «Guerre aux démolisseurs!»

En 1983, Dario Gamboni, historien de l'art et enseignant à l'Université de Genève, publie aux Editions d'en bas *Un iconoclisme moderne. Théorie et pratiques contemporaines*

*du vandalisme artistique*, dont une version en anglais est parue en 1997 à Londres, chez l'éditeur Reaktion Books. Il traite notamment de l'attaque au marteau, en 1772, de la *Pietà* de Michel-Ange par un jeune Hongrois ou de celle du *ready-made* la *Fontaine* de 1917, un urinoir en céramique fabriqué en série, légèrement ébréché dans le cadre d'une rétrospective organisée au Centre Pompidou en 2011. En l'occurrence, il semblerait que l'une et l'autre intervention s'apparentent à une approche iconoclaste du Mouvement moderne, à une transgression radicale s'inscrivant dans le droit fil des transgressions avant-gardistes.

Pour prolonger le doute, l'ambiguïté profonde du thème de la transgression, nous pourrions encore citer un évènement tiré de l'actualité immédiate. Il y a de cela quelques jours à peine, les médias ont diffusé une information selon laquelle la Confédération suisse entendait mettre en vente l'amphithéâtre romain de Windisch (Vindonissa) dans le canton d'Argovie, à une collectivité, voire à un privé – c'est nous qui soulignons. Une telle annonce révèle à quel point notre civilisation s'approche dangereusement de la ligne rouge. A ce sujet, nous aimerions citer Victor Hugo, qui écrit: «Pour faire ce que n'avaient fait ni béliers, ni balistes, ni scorpions, ni catapultes, ni haches, ni dolabres, ni engins, ni bombardes, ni serpentes, ni fauconneaux, ni couleuvrines, ni les boulets de fer des forces de Creil, ni les pierres à bombardes des carrières de Péronne, ni le canon, ni le tonnerre, ni la tempête, ni la bataille, ni le feu des hommes, ni le feu du ciel, il a suffi au dix-neuvième siècle, merveilleux progrès!, d'une plume d'oie, promenée à peu près au hasard sur une feuille de papier par quelques infiniment petits!» Qu'ajouter à un tel souffle vengeur...

L'une des réponses possibles à ces dérives repose très certainement dans le recensement, l'inventaire permanent, voire anticipateur du patrimoine.

**Jean-Pierre Lewerer**

Dans ce contexte, nous aimerions saluer la publication chez Infolio, par l'Office du patrimoine et des sites, de *L'architecture à Genève, XXI<sup>e</sup> siècle*, due à Jean-Marc Lamunière et Philippe Meier.

Cette publication de 355 pages associe à 66 monographies illustrées, mettant en regard une page de texte et une page d'illustrations, des textes de synthèse portant notamment sur la classification des objets sélectionnés – pour moitié entre le logement sous toutes ses formes, du quartier résidentiel à l'habitation individuelle, et les équipements, tant bâtis que libres, privés que publics – selon leurs caractères typologiques, distributifs, constructifs, stylistiques.

Une postface, intitulée «Les architectes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle», d'une trentaine de pages, due à Philippe Meier, tente d'éclairer les spécificités de la production architecturale genevoise. Le tout est complété par des plans de repérage, un index des œuvres détaillé indiquant les divers intervenants, un index des architectes accompagné d'une notice biographique et, *last but not least*, une biographie des deux auteurs. Les neuf dernières monographies sont consacrées au patrimoine historique et moderne et intéresseront tout particulièrement les membres de notre association. Le texte introductif de cette ultime rubrique, signé par Philippe Meier, aborde en effet cette problématique sous l'angle du patrimoine comme substance du projet et sous celui de l'obsolescence du patrimoine moderne.

CHF 39.90 chez Archigraphy, place de l'Île 1, à Genève.

<sup>1</sup> Voir «Lectures», dans *Alerte* 130.

<sup>2</sup> Il s'agit en l'occurrence du démontage des frises du Parthénon et de leur transfert en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle, qui est à l'origine du vandalisme dit «elginiste».

La récolte de signatures pour le référendum contre le saccage du Musée d'art et d'histoire.





Bibliothèque de Genève, centre d'icônegraphie

Atelier Boissonnas, « La place de Neuve, vue plongeante depuis les terrasses de la rue des Granges »

**SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015, JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

## « Échanges et influences » déclinés à Genève sous l'angle « philanthropie et patrimoine bâti »

Sur son petit territoire, le canton de Genève possède plus de 150 bâtiments, monuments et parcs issus de dons philanthropiques. Personnalités étrangères, suisses ou genevoises, tous mécènes ou philanthropes, ont, au fil des siècles, donné de leur vivant ou légué par testament leurs biens à la collectivité publique. C'est ainsi que la Ville de Genève en premier lieu, mais aussi le Canton et la Confédération, ont pris possession d'un patrimoine souvent insoup-

çonné et d'une valeur aujourd'hui inestimable. Cette tradition de plusieurs siècles vit son apogée à Genève au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle avec quelques personnages illustres, dont nous ne saurions oublier la mémoire: le duc de Brunswick, François Bartholoni, les sœurs Rath, Gustave Revilliod, Charles Galland, William Favre, John Rockefeller et bien d'autres encore.

Les motivations de ces mécènes demeurent aussi variées que leurs origines: sans héri-

tiers, désireux d'offrir aux arts et à la culture des monuments à la hauteur de leurs collections, ou soucieux de préserver l'intégrité des grandes propriétés dont ils sont eux-mêmes les héritiers, les mécènes donnent, avec ou sans contrepartie.

Précédé d'un important recensement, le programme 2015 se veut à l'image de la diversité et de la nature des dons et legs qui ont honoré le Canton et la Ville. Parcs, monuments,

maisons de maître, lieux de culte, bâtiments dédiés à la culture et à la Genève internationale seront visités durant le week-end des 12 et 13 septembre, alors que conférences et projections cinématographiques viendront alimenter le débat sur le mécénat d'hier et d'aujourd'hui.

**Informations:** [www.ge.ch/patrimoine/jep](http://www.ge.ch/patrimoine/jep)  
Programme disponible à l'Espace Ville de Genève, pont de la Machine

## Une excursion en Franche-Comté

Les fidèles membres de Patrimoine suisse se sont retrouvés, le samedi 9 mai 2015, pour une promenade dans le Parc régional du Haut-Jura (178 000 hectares), région formée de grands espaces boisés avec ses gorges, lacs et cascades, dont la Billaude, admirée du haut de son belvédère. La première visite fut consacrée à la maison familiale de Louis Pasteur où le célèbre chimiste passa sa jeunesse et les mois d'été. Le grand intérêt de cette demeure, devenue musée du souvenir, réside dans le fait que l'ensemble du décor, les meubles et objets, sont demeurés tels que le grand savant les a connus, avec notamment de très beaux papiers peints d'époque et un linoléum, premier du genre... Aucune altération modernisante ne heurte l'œil du visiteur. Cette visite nous permet ainsi d'entrer dans l'intimité de la demeure

d'un bourgeois-chercheur du XIX<sup>e</sup> siècle. La magie du lieu nous fait remonter le temps dans une ambiance post-balzacienne. C'est tout dire. Un souci nous a néanmoins été confié par nos guides, par ailleurs très compétentes, à savoir que la nouvelle direction avait décidé d'introduire très prochainement des visites individuelles avec tablettes pour répondre aux modes du jour. Pour éviter toute dégradation et vol d'objets, des vidéos de surveillance difficilement intégrables dans ces locaux jusque-là préservés seront donc installées. Avec ce nouveau concept de visites anonymes, nos interlocutrices s'attendent à des dommages et à la perte pour le visiteur de commentaires historiques redonnant vie au lieu. C'est bien regrettable. Nos guides ont vu juste, mais elles n'ont pas été entendues.

L'après-midi fut consacré à la visite du château d'Arlay. Le comte et la comtesse Laguiche nous ont fait l'honneur de découvrir leur belle demeure de style néoclassique construite en 1775. Les travaux durèrent 10 ans, employant 1000 artisans et ouvriers. Sur les hauts du parc, aux ambiances variées avec de multiples points de vue, se situe la forteresse (XIII<sup>e</sup> siècle) qui domine le vignoble.

L'histoire de cette famille se confond avec celle de la Bourgogne, des Pays-Bas, avec la famille de Nassau, et de Louis XIV. Les efforts des propriétaires à conserver leur bien et le restaurer est louable tant les défis sont nombreux et les charges d'entretien considérables. Une dégustation de vins du Jura produits sur leur domaine viticole (21 ha) suivit cette riche visite.

**Michel Brun**



Danièle-Adeline Thomé

## Question

**Lors de cette visite, il nous fut présenté un objet peu banal (photo ci-contre). A quel usage était-il destiné ?**

La première personne (n'ayant évidemment pas participé à la visite) qui nous communiquera la solution sera récompensée par le livre *XX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève*.



# Carte de visite : Berlin

En 1963, deux ans après l'érection du Mur, j'avais fait une première visite de Berlin, ville occupée alors par les quatre puissances victorieuses de l'hitlérisme. Le secteur russe était encore grandement détruit alors que le centre de la partie occidentale autour de la Gedächtniskirche prenait déjà les allures d'une ville reconstruite. Aujourd'hui, 25 ans après la chute du Mur, Berlin est devenue une des capitales les plus avant-gardistes d'Europe alliant respect du passé ou de ce

qu'il en restait – 80% de la ville avait été détruite – et audace architecturale futuriste autour de la Potsdamerplatz. L'ensemble s'articule dans un aménagement urbain décentralisé, autour de quelques pôles historiques: la Porte de Brandebourg, l'avenue Unter den Linden et l'Île des musées. Cette géographie architecturale est la conséquence, au lendemain de la guerre, de modèles idéologiques opposés en matière de reconstruction de la ville: présence de bâtiments refaits à l'identique dans un esprit historique (cathédrale Sainte-Edwige et Opéra par exemple) et bâtiments audacieux comme la Philharmonie (1963). Ce sera la réunification, en 1989, qui permettra d'harmoniser le tout par la création de nouveaux quartiers à la frontière des deux Allemagnes, dans les larges espaces que le régime de Pankow avait laissés vacants. Le secteur des ambassades constitué d'un ensemble d'immeubles signés par de grands architectes internationaux en est un exemple. Une belle réussite égale-

ment, l'immeuble de la chancellerie sur le côté du Reichstag, situé dans un parc largement ouvert sur la Spree. Enfin, le célèbre Potsdamerplatz, autrefois coupé en deux par le Mur au centre d'un terrain vague, a pu retrouver son lustre d'antan où dominent désormais le Sony Center et nombre d'immeubles aux formes séduisantes, de tours, de dômes d'acier et de verre, du plus bel effet. Considéré dans son ensemble, le tissu urbain de Berlin offre donc au visiteur peu d'incohérences architecturales: les édifices historiques reconstruits à l'identique et les immeubles pastiches des années trente se marient aux constructions contemporaines sans effaroucher l'œil par des ruptures intempestives comme cela est trop souvent le cas à Genève. Et c'est bien ainsi car l'homme contemporain peut y retrouver son histoire – quelques bâtiments rappelant la grandeur d'avant-guerre – et un cadre moderne d'avant-garde. Même les surélévations s'inscrivent bien, pour la plupart, dans les



Michel Brun

ensembles qui les accueillent. Ainsi cet immeuble industriel rehaussé, qui se situait à l'est du Mur – à la célèbre Bernauerstrasse – en limite territoriale. Modernisé, il s'intègre finalement bien en ce lieu historique de mémoire.

Architectes et décideurs, allez à Berlin et prenez exemple. Respect du passé et audace, deux antinomies non contradictoires que les Berlinoises ont voulu et su maîtriser en dépit de la *tabula rasa* de la guerre et des aléas de l'histoire.

Michel Brun

## Assemblée générale 2015

L'assemblée générale de Patrimoine suisse Genève s'est tenue samedi 13 juin aux Berges de Vessy. Cet ancien site de pompage est désormais ouvert au public, le groupe de constructions autour de la microcentrale hydroélectrique a connu récemment une entière réhabilitation. Notre association s'est réunie dans la nouvelle «Maison du futur», inaugurée en mars 2015, qui complète cet ensemble pour offrir aux visiteurs des espaces d'expositions et de réunions.

Patrimoine suisse Genève fait partie de l'association Les Berges de Vessy qui réunit différents partenaires ayant pour mission de faire vivre ce merveilleux site\*.

Le rapport d'activité présenté par notre président, ceux du trésorier et du vérificateur des comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Cette dernière a aussi élu les membres du comité (voir la liste ci-après) et reconduit le vérificateur des comptes. Le procès-verbal de l'assemblée est à disposition au secrétariat de Patrimoine suisse Genève.

Notre journée s'est poursuivie par la visite du hameau de Sierne sous la conduite

de l'historienne Corinne Walker Weibel et de l'historien de l'art Gérard Deuber. Ils nous ont présenté l'histoire de ce hameau, dont l'origine remonte au néolithique et qui a conservé à ce jour de belles demeures et de grandes propriétés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Notre visite s'est achevée à la ferme du hameau, où nous avons été accueillis très chaleureusement par ses occupants.

\*[www.lesbergesdevessy.ch](http://www.lesbergesdevessy.ch)



Claire Delaloye

Visite du hameau de Sierne

### Comité 2015-2016

Président: Robert Cramer

Marcellin Barthassat, Dominique Baud, Giorgio Bello, Christian Bischoff, Denis Blondel, Michel Brun, Isabelle Brunier, Babina Chaillot Calame, Lola Cholakian Lombard, Catherine Courtiau, Jean-François Empeyta, Christian Foehr, Emmanuel Foëx, Monika Grossmann, Raymond Jourdan, Suzanne Kathari, Jean-Philippe Koch, Jean-Pierre Lewerer, Patrick Malek-Asghar, Alain Maunoir, Cecilia Maurice, Julien Menoud, Pierre Monnoyeur, Didier Mottiez, Pauline Nerfin, Laurent Nicole, Erwin Oberwiler, Max Oettli, Rolf Pfaendler, Evelyn Riedener, Lionel Spicher, Anne Stierlin, Bernard Zumthor

## La distillerie de Saconnex d'Arve

Visite d'un autre patrimoine artisanal.

Ils furent nombreux les membres de notre association à participer à cette visite insolite mais symbolique de l'intérêt que nous manifestons pour la préservation du patrimoine artisanal en situation de péril dans une société où le geste ancestral du travailleur manuel fait place à l'application de l'intelligence artificielle. La disparition de métiers ancestraux et de leurs voies de formation est d'ailleurs inquiétante. Ces professions sont pourtant indispensables au maintien du patrimoine de la vieille Europe et de sa conservation. En rachetant cette ancienne distillerie, créée en 1895, la commune de Plan-les-Ouates permet, à cette véritable institution locale, après la décision de leur propriétaire de résilier les baux en vue de vendre les bâtiments, de ne pas disparaître. Bravo! Cette initiative était d'autant plus appropriée que le hangar se trouve en zone agricole et de village protégée. De plus, il représente pour l'histoire locale un lieu de mémoire – quel vieux genevois n'a pas parcouru à pied dans sa jeunesse les coteaux parsemés de cerisiers en fleurs – et surtout un lieu convivial où amateurs d'eau-de-vie genevoise – il ne reste plus que deux distilleries dans le canton – pourront se retrouver. Une cave et des brasseurs pourraient aussi y être intégrés. La commune restaurera prochainement le bâtiment qui en a besoin, mais fera certainement attention à ne pas trop aseptiser le décor, en maintenant notamment la charpente de bois et les vieux lambics, âme du lieu.

Michel Brun

## Soutenez nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

**Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève**



**Je commande le livre «XX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève»**

Je commande \_\_\_\_\_ ex. au prix de CHF 58.– (48.– pour les membres de Patrimoine suisse)

Nom _____	Prénom _____
Année de naissance _____	Profession _____
Adresse _____	
N° postal, lieu _____	
Date _____	Signature _____

### J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 70.– / couple 80.– / collectif 105.– / étudiant 40.–
- membre de soutien 150.–

### Je m'abonne à *alerte*

- 4 numéros (un an) pour 20.–

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

## alerte

**Paraît 4 x l'an**  
**Editeur** Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse  
**Président** Robert Cramer

**Rédaction** Cecilia Maurice de Silva  
**Ont collaboré à ce numéro**  
 Michel Brun, Erica Deuber Ziegler, Exem, Jean-Pierre Lewerer

**Secrétariat** Claire Delaloye Morgado  
 Case postale 3660, CH-1211 Genève 3  
 tél. 022 786 70 50. [info@patrimoinegeneve.ch](mailto:info@patrimoinegeneve.ch)  
**Graphisme** Pierre Lipschutz, promenade.ch  
 Imprimé sur papier 100% recyclé  
 Moléson Impressions, Meyrin  
 © 2015, Patrimoine suisse Genève

[www.patrimoinegeneve.ch](http://www.patrimoinegeneve.ch)  
[www.patrimoinesuisse.ch](http://www.patrimoinesuisse.ch)

**Prochaine parution: hiver 2015-2016**  
 Délai rédactionnel: 23.10.2015